

*Décisions prises par le Président, dans le cadre de ses attributions exercées par délégation du Conseil Communautaire,
pour la période du 12 décembre 2024 au 18 février 2025*

L'ensemble de ces décisions concerne des marchés passés en procédure adaptée, jusqu'à 39 999,99 € HT pour les fournitures et services et jusqu'à 213 999,99 € HT pour les travaux, ou des marchés relancés après avoir été déclarés sans suite et dont le Code de la commande publique permet désormais une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Numéro de décision	Objet	Titulaire	Montant HT	Notification
24DPMAR-1-1-8-28	Réhabilitation du poste de relevage de Molère à Saint-Loup	LC RÉSEAUX TP	35 550,00 €	20/12/24
24DPMAR-1-1-8-29	Achat de repas traiteur pour manifestations communautaires – Repas du personnel du 17 janvier 2025	FALCOU TRAITEUR	20 360,00 € ESTIMATIF (50,90 € par repas)	30/12/24
24DPMAR-1-1-8-30	Transport à la demande sur le territoire de la CC2R 2025-2028	VERBUS SAS TRANSLOMAGNE	14 036,42 €	20/12/24
25DPMAR-1-1-8-01	Entretien des équipements des cuisines de la CC2R	CFM SUD-OUEST	2840,00 € par période soit 11 360,00 €	18/02/25
25DMAR-1-1-8-02*	Mission d'assistance juridique	CABINET BOUYSSOU & ASSOCIÉS	12 000,00 € par période soit 24 000 €	13/02/25 Début du contrat prévu au 1 ^{er} avril 2025

* Dans un objectif de réduction du nombre de caractères dans le nommage des actes administratifs pour répondre à des besoins en matière d'archivage, les décisions du Président en matière de commande publique se voient retirer la lettre « P » dans leur nom.

DECISIONS DU PRESIDENT – FINANCES ET REMBOURSEMENT SINISTRES

Numéro de décision	Objet	Transmission Contrôle de légalité
24DPFIN-7-10-03	Annulation de la décision n°24DPFIN-7-10-02	23-12-2024
24DPFIN-7-10-04	Vente aux enchères de matériels réformés (baby foot BONZINI)	23-12-2024
24DPFIN-7-10-05	Vente aux enchères de matériels réformés (baby foot)	23-12-2024
24DPFIN-7-10-05	Vente aux enchères de matériels réformés (baby foot)	23-12-2024
24DD9-1-SIN03	Remboursement sinistre dégâts des eaux piscine Aquagold du 14-11-2024	23-12-2024
25DD9-1-SIN01	Remboursement sinistre dégâts intempéries des 20 et 21 juin 2023	05-02-2025
25DD9-1-SIN02	Remboursement sinistre sur véhicule du 12-11-2024	18-02-2025
25DD9-1-SIN03	Remboursement sinistre à ST PAUL D'ESPIS sur la voirie n°32 par un tracteur	18-02-2025
25DD9-1-SIN04	Remboursement sinistre à ST PAUL D'ESPIS sur la voirie suite à l'incendie d'un véhicule de particulier	18-02-2025
25DD9-1-SIN05	Remboursement sinistre à la cuisine communautaire, dégradation sur un poteau du portail	18-02-2025